

## LE BILLET DU MAIRE

Nous abordons avec 2011 une période électorale : les cantonales. Elections, loin d'être symboliques car elles augureront les bases de la nouvelle réforme des collectivités : la fusion des conseillers généraux et des conseillers régionaux sous le vocable de conseillers territoriaux. Puis viendra 2012, autre année électorale pour les présidentielles !

Ces deux années seront ô combien politiques, et il semble indispensable de vous rappeler, chers concitoyens, que voter est un droit durement acquis, que d'autres pays, aujourd'hui, luttent pour l'obtenir, parfois violemment, poussés par la désespérance et la soif de Démocratie. Même si nous pouvons le comprendre, on ne peut pas se retrancher derrière une phrase, maintes fois entendue : « Et puis quoi ? Rien ne changera avec ou sans mon bulletin ! »

Alors choisir votre conseiller général est un acte important pour la destinée de votre, de notre village et de ses habitants ! Nombreux sont ceux qui « lorgnent » sur Jossigny, de façon plus ou moins rassurante. Aussi, pour avoir des réponses positives sur l'avenir de notre territoire, des engagements tangibles, je vous soumetts un questionnaire, non exhaustif, que vous pourriez, à loisir, proposer à tous les candidats en lice :

Madame, Monsieur, si vous êtes élus :

- ◆ Que pensez-vous du rôle de ce futur conseiller territorial dans le cadre de la réforme des collectivités. De quoi s'agit-il ?
- ◆ Comment pensez-vous organiser la communication active, le contact direct avec ceux qui vous auront élus ?
- ◆ Comment apporterez-vous votre soutien à la commune dans sa recherche de financement pour créer un service d'Etat Civil ( locaux et personnel ), nécessaire, dès 2012, avec l'arrivée de l'Hôpital de Marne la Vallée, sans que cela pèse sur les finances des seuls Jossignaciens ?
- ◆ Comment participerez-vous au combat de Jossigny, mené depuis près de trente ans, pour maintenir la plaine agricole et dynamiser les projets économiques de ses agriculteurs ?
- ◆ Comment envisagez-vous le développement de la fibre optique pour réduire la fracture numérique ?
- ◆ Comment comptez-vous épauler le Conseil Municipal pour mener à bien son projet de contrat triennal de voiries, dans un délai relativement court, pour refaire les routes, rendre les trottoirs accessibles, optimiser le stationnement, et réguler la vitesse ?
- ◆ Comment nous aiderez-vous à défendre notre école, conserver ce service public d'éducation primordial pour maintenir la vie de notre village ?
- ◆ Comment soutiendrez-vous les associations et notre collectivité pour sauvegarder, animer notre patrimoine local ?
- ◆ Comment maintiendrez-vous le niveau de prestations sociales de solidarité : RSA pour les personnes privées de ressources, l'APA pour les personnes dépendantes et la PCH pour les personnes handicapées ?

Voilà quelques pistes qui pourraient vous aider à faire votre choix les **20 et 27 mars**, en fonction des réponses obtenues. Vous le savez nous ne pouvons pas toujours, seuls, conforter les projets qui vous concernent.

Nous avons de votre soutien et de votre participation.

Ensemble nous mènerons à bien l'évolution de notre village, la sauvegarde de notre identité rurale au sein de la Ville Nouvelle.



## Elections cantonales 2011

### ◆ Dates des élections

Les élections cantonales se déroulent le dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et le dimanche 27 mars 2011 pour le second tour. Le scrutin est ouvert de 8 heures à 18 heures

### ◆ Carte électorale

L'ancienne carte d'électeur est valable pour l'ensemble des scrutins jusqu'en 2012, date à laquelle doit avoir lieu une refonte des listes électorales. Pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales, la carte électorale est distribuée à l'électeur au plus tard 3 jours avant la date du scrutin, les cartes qui n'ont pu être distribuées à leur titulaire avant le scrutin étant remises le jour du scrutin au bureau de vote de l'électeur, sur présentation d'une pièce d'identité

### ◆ Mode de scrutin

Pour chaque canton, un conseiller général est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

### ◆ Cantons concernés

2 023 cantons des départements de métropole (hors Paris) et d'outre-mer, ainsi que de Mayotte, sont concernés par ces élections (il s'agit des cantons renouvelés en 2004). Il n'y a pas d'élections cantonales à Paris car le territoire de la ville de Paris recouvre aussi le département (c'est donc le conseil de Paris qui fait office de conseil général et de conseil municipal). La durée du mandat des conseillers généraux élus en 2011 est de 3 ans. Ils doivent être remplacés en mars 2014 par des conseillers territoriaux.

### ◆ Quels sont les pouvoirs du département ?

Le département apparaît comme le principal bénéficiaire des transferts de compétences effectués depuis 1982. Ainsi exerce-t-il des responsabilités dans les quatre domaines d'action suivants :

#### - L'action sociale et sanitaire :

L'aide sociale à l'enfance, l'aide aux handicapés, l'aide aux personnes âgées, l'insertion sociale et professionnelle, l'aide au logement, la protection judiciaire de la jeunesse...

#### - L'aménagement de l'espace et l'équipement :

Les dépenses d'entretien et les investissements concernant la voirie départementale, l'organisation des transports routiers non urbains de personnes et des transports scolaires, hors périmètre urbain, l'entretien et la gestion d'aérodromes civils, l'établissement d'un programme d'aide à l'équipement rural, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des cours d'eau, lacs et plans d'eau domaniaux transférés aux départements...

#### - L'éducation, la culture et le patrimoine :

la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges...

#### - Les actions économiques :

La loi du 13 août 2004, lui permet désormais, en plus de la participation au financement des aides économiques aux entreprises, de mettre en oeuvre ses propres régimes d'aides avec l'accord de la région qui coordonne sur son territoire les actions concernant le développement économique.

## HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi – mardi – jeudi  
9h – 12h  
vendredi  
9h – 12h et 17h – 20h

Le billet du Maire	1
Vœux du Maire	2
Vie du village	3
Vie des associations Divers	4
Extraits des conseils municipaux	5
Agenda	6
Informations générales	7
Informations générales	8

J'ai reçu, début décembre, le mail d'une habitante de Brunoy, qui ne traverse Jossigny que pour se rendre au travail à Marne la vallée, à Val d'Europe, je suppose...

Sa principale question : Comment fluidifier la circulation, mises à part les chicanes qui engorgent le centre ville, *le bourg*,

Sa solution : imaginer une circulaire pour contourner le carrefour !... qui passerait dans les champs !!!!

Ce mail est symptomatique de ceux qui appréhendent JOSSIGNY sans y vivre et ne font juste qu'y passer !

J'ai d'ailleurs été interrogé, très récemment, sur ce type de problématiques récurrentes, par un journaliste, dans une interview, presque imaginaire :

- ◆ **Pensez-vous résister encore longtemps à la pression foncière ? Ne pensez-vous pas que votre politique communale de préservation des espaces agricoles est, aujourd'hui, rétrograde ?**

- Si bien sûr, je l'avoue, cette vision n'est pas celle d'un maire du XXI<sup>ème</sup> siècle ! Petit à petit je réalise que lorsque nous parlons de développement durable... Il n'y a que le béton qui soit durable !... Enfin c'est qu'on essaie de me dire ... Je suis dans le doute !

- ◆ **Alors, pourquoi cet entêtement à vouloir des champs à tous prix ?**

- Euuuuh je ne sais pas trop ! L'habitude .... Sans doute !

D'ailleurs, mes collègues du Conseil Régional, du Conseil Général et de Marne et Gondoire, se posaient, sans doute, la même question, quand ils validaient le Schéma Directeur d'Ile de France, approuvaient le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains, ou même quand ils votaient à l'unanimité, la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale ! est-ce l'habitude ou une vraie vision de notre territoire !!!! Je m'interroge !!!!

- ◆ **Ne pensez-vous pas que la demande cruciale de logements sur l'est parisien ne soit pas un motif impérieux pour urbaniser votre plaine agricole ?**

- Euuuuh si sans doute !

Même si nous pensons faire un effort à l'échelle de notre commune de 640 habitants ! en participant à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat, dans lequel est prévu 58 logements sur la commune, alors que notre POS en 2000 n'en prévoyait que 30 !

Peut-être est-ce insuffisant ?

Peut-être que le Grenelle 1,2,3 de l'Environnement a envisagé :

Le reclassement des exploitants qui essaient de développer une agriculture économiquement viable ? Peut-être dans le BTP,

La création d'espaces de respiration, de poumon vert, ça je l'ai entendu il n'y a pas très longtemps, un poumon vert à base de béton recyclé. Pourquoi pas, je ne suis pas très au fait de ce genre de prouesses technologiques.

Je croyais, avant cet entretien, que les champs représentaient un véritable potentiel pour continuer d'assurer l'alimentation francilienne... Après tout, les logements valent sans doute mieux que la sécurité alimentaire. Je suis perplexe !

- ◆ **Vous le savez, le RD 231 sera doublée, je parle, de la route Lagny Provins pour les plus anciens.....**

Là, oui je situe mieux...

- ◆ **La RD 231, donc, va être doublée et pourra ainsi accueillir les Transports en Commun en Site Propre, TCSP pour les initiés. Ne serait-il pas judicieux d'urbaniser les 40 hectares qui longent cette voie ?**

Oh ! Si vous le dites ...ce serait logique, j'en conviens ... Idéal pour construire des logements et ainsi créer un Jossigny II ... un vrai projet futuriste ... ! Peut-être pas viable pour ces nouveaux habitants, mais certainement très moderne !

Et puis, augmenter sa population, c'est pour un maire l'assurance d'augmenter ses recettes, c'est se procurer plus de pouvoir, augmenter ses dépenses pour accueillir de nouveaux services indispensables ... ! Ca peut être bien non ?

Bon c'est vrai notre Conseil Municipal aspire à rester au contact de ses administrés, limiter l'imposition locale... C'est peut-être une volonté un peu vieillotte non... ? Le doute m'étreint !!!!

- ◆ **Votre commune prend de la notoriété avec l'arrivée de l'Hôpital de Marne la Vallée ! Comment allez-vous le vivre ?**



Ben je serai très fier, on me reconnaîtra dans les manifestations locales, je serai peut-être Président du Conseil de Surveillance, j'aurai plus d'employés administratifs, la commune aura donc plus de dépenses, les habitants auront plus d'impôts.... C'est une nouvelle ère ! Un nouveau challenge pour la commune !!!!

- ◆ **Mais Monsieur le Maire, vous devez économiser les deniers publics ?**

Oui ça c'était en 2010, mon garçon !

On a fini notre contrat rural, après la Mairie, le terrain de loisirs, et la salle associative .... Grâce aux subventions du Conseil Régional, du Conseil Général !

Nous poursuivons l'assainissement du village, avec le soutien financier et technique de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. La rue de Lagny, c'est pour 2011, les habitants réclamaient, à corps et à cris, la fermeture des rues ! Mais c'est un autre affaire !!!!

Sérieusement, toutes ces subventions, c'est ringard ! ... Réaliser des travaux où la participation de la commune n'est que de 20% .... C'est vieux jeu !!! ... Heureusement, que la Réforme des Collectivités Territoriales mettra fin à ces aides...

Il faut vivre avec son temps !

- ◆ **Pour finir, qu'elle est votre vision de l'avenir de Jossigny,**

Là.... J'hésite....

Si les perspectives que j'ai énoncées se réalisaient, nous pourrions imaginer ce slogan touristique :

JOSSIGNY : son Hôpital, son vieux bourg, son secteur II, sa fiscalité galopante, ses habitants ... dortoir, son poumon vert, virtuel, son agriculture sacrifiée car inappropriée ...

JOSSIGNY, ville du XXI<sup>ème</sup> siècle, 6400 habitants !!!!!!!!!!!!!

- ◆ **Monsieur le Maire, réveillez vous, vos invités sont là !!!!**

Pardonnez moi je cauchemardais...et revenons à la réalité !

Le mandat que nous a été confié est de faire vivre Jossigny, avec ses champs et les hommes qui les travaillent, de rester proches de vous Jossignaciens, même si parfois vos demandes sont incompatibles avec nos finances... Vous nous avez demandé en 2008, et bien avant, d'organiser une urbanisation raisonnée... et raisonnable !

De gérer au plus juste nos dépenses...

De vous proposer des Services Publics adaptés ... et j'en profite pour remercier Liliane, Murielle, Claire, Ghislain, Ida, Maria, Brigitte et Béatrice pour leur implication quotidienne...

Merci à l'équipe enseignante ..... pour leur volonté constante de permettre à nos enfants, à vos enfants d'apprendre...

Merci aussi à nos associations qui sont le liant intergénérationnel...

Merci à mes adjoints et à tous les membres du Conseil Municipal

Merci à Marne et Gondoire, son personnel, mes collègues élus, sans qui nous ne serions qu'un petit village gaulois retranché...

Merci, à nos partenaires institutionnels précieux, le Conseil Régional, l'Agence des Espaces Verts, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture, sans oublier les Services de l'Etat, ,

Merci, à tous nos élus nationaux qui nous aideront, sans aucun doute, à préserver un village dont je suis fier d'être le Maire : JOSSIGNY.

Merci enfin, à la population de Jossigny, aux entreprises qui supportent, avec bienveillance, les aléas quotidiens d'un village..... Sans grands moyens mais qui souhaite conserver sa qualité de vie !!!!!!!!!!!!!!!

Tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de solidarité pour 2011 !!!!!!!!!!!!!!!

Avant de partager ensemble, le verre de l'amitié, je vais remettre les médailles du travail

Merci d'être venus, si nombreux, Jossigny est honoré de votre présence.....



**Noël des enfants**

**Un après-midi plein de surprises.**

Le samedi 4 décembre 2010, la Municipalité a invité les enfants de 3 à 12 ans, à un spectacle pour fêter Noël.

Ils furent nombreux, très nombreux, à s'empresser dans notre salle communale. Les chaises installées furent très vite occupées.

Dès 15h15, « Cacahuète », le clown-magicien, tenta de nous présenter son numéro. C'était sans compter sur la malice de son assistante « Pâquerette » qui entendait bien faire son propre show. C'est alors que nous avons assisté à un duo explosif où s'enchaînaient quiproquos et querelles, mais finalement avec beaucoup de tendresse et d'humour, avec parfois la participation du public.

Le final attendu de tous se profilait : le Père Noël arriva et commença sa distribution de bisous. Beaucoup de mains se tendirent à la rencontre des siennes.

Ensuite la fête se termina par le goûter et la distribution des cadeaux.



**Repas des anciens**

Deux musiciens entrent en scène, au centre d'une salle des fêtes, sous un parquet de bal.

Malgré les chutes de neige, ce dimanche les invités répondent tous présent « Chemise propre et souliers vernis » les danseurs nous font revivre le doux refrain d'un monde festif et bon enfant. Ils évoquent avec humour, malice, tendresse et pertinence, l'univers des bals, les amours naissantes et passagères. Les filles d'un côté, les garçons de l'autre se retrouvant le temps d'un pas de deux sur la piste.

Diversités des musiques, élégance de la danse, la fougue des danseurs entraînent vers la magie d'une rencontre unique, mais riche en couleurs, celle des guinguettes.

La salle des fêtes, déguisée le temps d'un moment, s'y prête parfaitement. Il ne nous manque plus que, la terrasse face à l'eau, des tonnelles de glycine, et les pontons d'accostage pour faire un tour en barque.

Porté par un dynamisme vibrant, mêlant succès mythique, ce repas établit un dialogue harmonieux, entre la joie de vivre et l'émotion.

Nos amis poussent la chansonnette et gambille ce dimanche. Paso-doble endiablé entre tango et valse musette qui s'emballe avec gourmandise et se déguste à la bonne franquette sur des airs de bals perdus...



C'est dans ce décor charmant et champêtre à souhait, que les membres de la municipalité ont proposé à ses anciens de Jossigny de partager un moment de détente et de bonne humeur.

**ETAT-CIVIL**

**NAISSANCES**

Nous présentons nos plus cordiales félicitations aux heureux parents et formulons des vœux pour les bébés.

- Noélyne ALEXANDRE, née le 22 juin 2010
- Matéo CHUETTE MILOSAVLJEVIC, né le 13 août 2010
- Thibault HENRIOL, né le 30 novembre 2010
- Melyne GONCALVES, née le 28 décembre 2010



**MARIAGE**

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

- Monsieur Sergio RODRIGUES CERQUINHA et Mademoiselle Emilie VIGER, le 25 juin 2010



**DECES**

L'année 2010 a été marquée par la tristesse dans de nombreuses familles de Jossigny. Nous avons eu à déplorer la perte de « figures » de notre village. Par ces quelques mots, nous nous associons à la douleur de tous leurs proches et les assurons de notre soutien amical.



- Madame Ginette BOITEL née CHALVIGNAC, le 26 mai 2010
- Madame Véronique CORMAN née MALEVERGNE de LAFAYE, le 02 août 2010
- Monsieur Jean RIETH, le 24 août 2010
- Madame Thi Thanh NGUYEN née NGUYEN, le 13 octobre 2010
- Madame Simone IMBERT née BODIN, le 10 décembre 2010
- Monsieur Claude IMBERT, le 17 décembre 2010
- Madame Yvette COLLAS née CANIVET, le 14 décembre 2010
- Madame Elisabeth JAEN née BENARD, le 23 décembre 2010

**Vie du Club de l'Amitié**

Encore et toujours de nouveaux adhérents. A ce jour, le club compte 72 personnes habitant Jossigny et les communes avoisinantes.

Seulement les Jossignaciens ne se font pas trop connaître. Je vous rappelle que si vous avez 50 ans et plus, vous êtes les bienvenus. Je serais heureuse de vous accueillir pour participer à la vie du club, voire même prendre des responsabilités. Vous pourriez apporter de nouvelles idées.

Je souhaite laisser la place de Présidente du club de l'Amitié et je lance un appel pour l'année 2012, aux adhérents ou à d'autres personnes désirant adhérer au club et qui souhaiteraient s'investir et poser leur candidature pour être président ou présidente de ce club.

Repas annuel

Le repas annuel offert par le club a fait la joie des adhérents. Ils sont repartis satisfaits par la qualité de la restauration et de l'ambiance. Ce fut, pour tous, un moment de convivialité et de bonheur pour ces quelques heures passées ensemble.

Tél : 01 64 02 29 22  
courriel : [annielebocq@hotmail.fr](mailto:annielebocq@hotmail.fr)



**REMERCIEMENTS**

La commune remercie chaleureusement les enfants de Jossigny ainsi que les associations « PEJ » et « des idées et des mains » pour la décoration du Sapin de Noël et de la Grange aux Dîmes.



**CCAS**

**HIER ET AUJOURD'HUI**

**Le carrefour**



**1er OCTOBRE 2010****DELIBERATION N°2010/29 : EXTENSION DE LA COMPETENCE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE&GONDOIRE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la volonté de la Communauté d'Agglomération de Marne&Gondoire d'étendre ses compétences en matière d'enseignement musical. Cela concernera, à partir du 1er janvier 2011, la mutualisation des moyens humains et matériels des cinq écoles de musique existantes sur le territoire de Marne&Gondoire, avec à terme l'harmonisation des tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, TRANSFERE à la Communauté d'Agglomération Marne&Gondoire la compétence en matière d'enseignement musical public et la compétence en matière d'organisation et ainsi que de gestion, d'événements musicaux à rayonnement intercommunal en lien avec la compétence « enseignement musical » et les activités du parc culturel ;

**DELIBERATION N°2010/30 : AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE AUX MISSIONS OBLIGATOIRES ASSUREES PAR LE CENTRE DE GESTION DE SEINE-ET-MARNE EN SOUTIEN DU PARTENARIAT CNRAICL**

Considérant qu'il convient de proroger cette convention, arrivée à échéance le 1er juillet 2010, en l'attente de la nouvelle convention ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, ACCEPTE de proroger la convention d'une durée courant du 1er juillet 2010 à la date de signature d'une nouvelle convention.

**DELIBERATION N°2010/31 : APPROBATION DU PROJET DE STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'YERRES. ACCORD SUR L'ADHESION DE LA COMMUNE.**

VU la délibération du SIARV en date du 23 juin 2010, approuvant la création d'un syndicat mixte par transformation du SIARV et son projet de statuts ;

Considérant que la participation financière sera identique, au prorata du nombre d'habitants, et qu'il faudra, suite au passage en syndicat mixte, nommer deux titulaires et deux suppléants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, APPROUVE l'adhésion de la Commune de JOSSIGNY au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Yerres ;

APPROUVE les projets de statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Yerres.

**DELIBERATION N°2010/32 : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

VU le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2010,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'ouvrir un crédit de trésorerie de 300 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à négocier librement les conditions financières de la ligne de trésorerie avec les établissements bancaires et à signer la convention à intervenir.

Monsieur le Maire précise que l'ouverture de cette ligne de trésorerie n'est pas un prêt.

Elle permettra de payer les différents fournisseurs et de ne pas verser de pénalités de retard dans l'attente des différentes subventions ou recettes.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Sectorisation du Collège.

Monsieur le Maire rappelle la position des parents d'élèves de JOSSIGNY pour une demande de sectorisation au Collège Claude Monet de BUSSY-ST-GEORGES et porte à la connaissance des membres du Conseil le courrier du Conseil Général, en charge de la sectorisation.

Une réunion sera sollicitée auprès de Madame la Vice-Présidente du Conseil Général, en charge de l'Education, en présence de tous les parents, pour le mois d'octobre.

- Seine-et-Marne N°16 « Lieusaint/Moissy – Serris Val d'Europe ».

Madame CHEVALLIER informe les membres du Conseil de l'accord du Conseil Général de Seine-et-Marne sur l'arrêt de cette ligne à JOSSIGNY le samedi.

Après l'accord du Syndicat de Transport d'Ile-de-France (STIF), cette ligne de car assurera quatre passages aller/retour : deux le matin et deux l'après-midi.

- Mise aux normes des arrêts de bus et Plan Local de Déplacements (PLD).

Madame CHEVALLIER informe les membres du Conseil du futur tracé, prévu dans le PLD, de la ligne n°10, venant de BUSSY-ST-GEORGES par la rue de Paris, passant par le carrefour du Cheval Blanc pour tourner à gauche direction Val d'Europe, et inversement au retour. Après étude, la municipalité adressera un courrier au SIT pour réétudier la faisabilité de ce tracé.

Elle informe qu'il en résultera aussi la suppression ou le déplacement des arrêts de bus, avec leurs mises aux normes et que le STIF ne subventionnera pas ces opérations étant donné le faible taux de montées/descentes par jour à JOSSIGNY. Le coût de 5 000 €, par arrêt, sera à la charge de la commune.

- Stationnement.

Après constatation du stationnement anarchique dans les rues de JOSSIGNY, Monsieur le Maire propose d'installer des bornes dans certains secteurs et d'éditer un Flash Infos, à destination des habitants, des commerçants et des sociétés, en accord avec le Commissariat de LAGNY-SUR-MARNE, sur le rappel à la loi.

- Hôpital.

Monsieur le Maire informe de la tenue d'une réunion le 1er octobre avec Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet et Madame la Députée concernant la gestion du service Etat-Civil du nouvel Hôpital, au cours de laquelle Monsieur le Préfet a proposé à Madame la Députée de présenter un amendement, pour la prochaine loi de Finances, afin qu'il puisse exister une péréquation de dotation exceptionnelle pour des services de l'Etat.

- Travaux.

Messieurs WESPISER et FEAUVEAU informent les membres du Conseil qu'ils ont recensé les plaques d'égout défectueuses au sein du village.

Monsieur WESPISER informe des différents travaux effectués depuis le dernier conseil : Rebouchage des nids de poule rue Ferraille, peinture de deux classes, réalisation d'un mur en liège dans une classe, réfection et peinture des murs de la cantine, pose des jeux, des tables et des bancs dans le parc et réalisation du poste de rechloration rue de la Croix Blanchetot.

**5 novembre 2010**

**DELIBERATION N°2010/33 : PARTICIPATION FINANCIERE POUR FRAIS DE SCOLARISATION-** Monsieur le Maire informe les membres du Conseil d'une demande de dérogation dans l'école publique pour une élève de CM1. La commune refusant les dérogations avec participation financière, une convention doit être signée avec la commune de CHANTELOUP-EN-BRIE, les parents s'étant engagés à rembourser les frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE les termes de la convention présentée par la commune de CHANTELOUP-EN-BRIE

**DELIBERATION N°2010/34 : CONVENTION TRANSPORT PISCINE 2011**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal, le courrier des Autocars de Marne-la-Vallée concernant la convention 2011 pour le transport périscolaire entre l'école de JOSSIGNY et le Centre Aquatique situé à LAGNY-SUR-MARNE, pour l'année scolaire 2010/2011. Le montant du transport par jour, pour un aller et un retour sera facturé au prix unitaire de 126,00 € TTC (TVA 5,5%).

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ACCEPTE la convention pour le transport périscolaire 2011 et CHARGE Monsieur le Maire de signer tout les documents afférents à cette décision, avec effet au 03 février 2011.

**DELIBERATION N°2010/35 : PARTENARIAT POUR LE DEPOT D'UN CONTENEUR DE COLLECTE TEXTILE POUR LE RELAIS-NORD-EST-ILE-DE-FRANCE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du démarchage effectué par l'association Le Relais, filiale d'EMMAÛS, pour l'installation d'un conteneur textile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE les termes de la convention présentée par le Relais-Nord-Est-Ile-de-France.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Lotissement.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil d'une réunion avec Monsieur Mathieu GUION concernant le futur lotissement de JOSSIGNY.

Ce type de projet nécessite la définition d'objectifs : Nombre de logements, taille des parcelles, équipements publics, espaces publics, voirie, architecture, type d'habitation (HQE).

Monsieur le Maire va rencontrer le Président de Marne&Gondoire à ce sujet.

Il faudra compter au moins six mois pour élaborer le projet.

- Site Internet.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la non-reconduction du contrat qui liait la commune à la société MediaConcept UK pour le site internet de la commune.

- Retrait de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes de la Communauté d'Agglomération de Marne&Gondoire.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la demande de retrait de la Communauté d'Agglomération de Marne&Gondoire présentée par la commune de Saint-Thibault-des-Vignes.

Le Conseil Communautaire a refusé ce retrait à la majorité, par un vote de 41 voix pour, 3 voix contre et une abstention.

- Stationnement.

Pour répondre à la demande émise lors du précédent conseil, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le flash infos concernant la stationnement sur JOSSIGNY.

Il rappelle qu'il fera appel aux services de Police courant décembre, pour verbaliser les derniers récalcitrants.

Un débat récurrent s'engage sur la mise en sécurité et le stationnement des rues de JOSSIGNY.

Ce problème ne peut être résolu que de manière globale, après l'assainissement.

- Gens du Voyage.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une mise en demeure des occupants de quitter les lieux pour insalubrité publique a été faite auprès du Préfet de Seine-et-Marne et précise que l'employé municipal nettoie les alentours du terrain concerné plusieurs fois par semaine.

A ce jour, Monsieur le Maire déplore l'absence de réponse des services de l'Etat sur le sujet.

- Sectorisation.

Monsieur le Maire informe d'une réunion le 13 décembre à CHESSY mais souhaiterait une réunion avec Madame DELESSARD, Vice Présidente chargée de l'enseignement secondaire au Conseil Général, et les parents d'élèves.

- Transports.

Madame CHEVALLIER rappelle que le dossier concernant l'arrêt du Seine&Marne Express le samedi a été validé par le Conseil Général et est toujours en attente de validation par la Région.

**17 DECEMBRE 2010****DELIBERATION N°2010/36 : AVENANT AU CONTRAT D'ENTRETIEN DES MOYENS DE CHAUFFAGE**

Considérant l'acquisition par la commune de la maison sise 3, rue de Lagny et la nécessité d'assurer l'entretien de la chaudière fuel existante,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat d'entretien annuel des moyens de chauffage, comprenant l'entretien annuel de la chaufferie du logement sise 3, rue de Lagny pour un montant de 257,64€ TTC et le CHARGE d'en régler la dépense.

**DELIBERATION N°2010/37 : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL**

VU la proposition de renouvellement de contrat n°20101203-98652 présentée par la société Gaz de France Provalys, en date du 06 décembre 2010, pour la fourniture en gaz naturel de la Grange aux Dîmes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition de contrat n°20101203-98652, qui prendra effet du 1er février 2011 au 31 janvier 2014, pour un prix d'abonnement de 146,4 € H.T./an, et un prix de consommation de 43,3 €/MWh et le CHARGE d'en régler la dépense,

**DELIBERATION N°2010/38 : PROCEDURE DE RECOUVREMENT DES IMPAYES – FIXATION D'UN SEUIL**

VU la délibération du 12 septembre 2008, autorisant le comptable à engager les poursuites qui s'imposent pour recouvrer les créances quelque soit le montant,

VU la demande présentée par Monsieur le Trésorier de BUSSY-ST-GEORGES, dans son courrier du 14 juin 2010, de fixer un seuil minimum de 30 € pour l'engagement de ces poursuites,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le comptable à engager les poursuites qui s'imposent pour recouvrer les créances d'un seuil minimum de 30 €,

RAPPELLE que le CCAS est à la disposition des familles pour examiner les cas dans lesquels leur situation impliquerait une aide communale.

**DELIBERATION N°2010/39 : CONTRAT DE LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR RICOH POUR L'ECOLE DE JOSSIGNY**

VU la proposition de contrat présentée, en date du 13 décembre 2010, par la société COPIEURS SERVICES pour la location d'un photocopieur RICOH, pour l'Ecole de JOSSIGNY,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition de contrat de location, présentée par la société COPIEURS SERVICES, pour une durée d'un an et un loyer mensuel de 60 € H.T., et le CHARGE d'en régler la dépense,

**QUESTIONS DIVERSES**

- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Monsieur le Maire rappelle que le CAUE a un rôle d'information, de sensibilisation et de formation en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Il est associé à la politique d'aménagement du territoire du Conseil Général et participe à sa mise en œuvre.

En 2010, la commune avait adhéré au CAUE.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette adhésion pour l'année 2011.

- Lotissement

Monsieur le Maire informe que Marne&Gondoire a missionné un bureau d'étude concernant le futur lotissement de JOSSIGNY.

- Gens du voyage

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'une mise en demeure des occupants du terrain privé, chemin des chaudronniers de quitter les lieux pour insalubrité publique a été faite auprès du Préfet de Seine et Marne courant octobre, une seconde demande est réalisée en décembre. A ce jour, aucune réponse n'a été apportée par les services de l'Etat.

- La carte scolaire

Madame CHEVALLIER demande où en est le dossier sur la sectorisation.

Monsieur le Maire informe qu'il a réécrit au Conseil Général et n'a toujours pas de réponse. Il précise également que la réunion du 13 décembre 2010 a été annulée.

La modification de la carte scolaire est mal engagée.

- Salle Associative

Monsieur GROSBOIS évoque la question de l'achat de mobilier pour la salle Associative, Monsieur le Maire informe que ces achats se feront sur le budget 2011 et rappelle qu'il faut prévoir une visite de commission de sécurité.

EN MAI

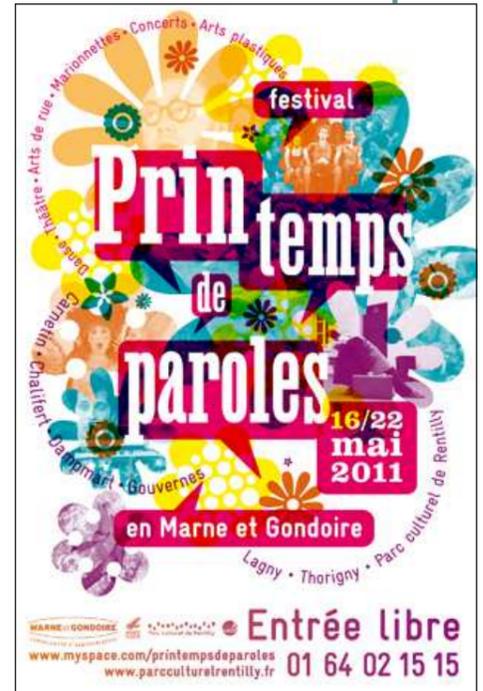


♦ **Le 15 mai** : Deuxième randonnée pédestre en forêt de Ferrières organisée par la Municipalité de Jossigny.

♦ **Du 16 au 22 mai** : PrinTemps de paroles . 8ème édition du festival de toutes les expressions artistiques. Entrée libre

Le 16 mai prochain s'ouvrira la huitième édition du festival PrinTemps de paroles. Les festivités se dérouleront toute la semaine dans les communes de Marne et Gondoire avant que tous, artistes de tous poils et spectateurs, ne se rejoignent pour un grand week-end de folie artistique dans le parc de Rentilly. En 2010, le voyage sur l'ensemble du territoire, à la rencontre du public, a débuté. Le périple continue, se renouvelle, s'étoffe. Les artistes investissent les places de village, les granges, les halles de marché pour que, cette année encore, les communes du territoire soient de la fête : de Jossigny, à Carnetin en passant par Chalifert, Dampmart, Gouvernes, puis Thorigny, Lagny-sur-Marne et enfin le parc de Rentilly. La programmation est presque prête, déjà les plus grands noms circulent... Bref, venez profiter des spectacles, du soleil, de la bonne humeur générale, des audaces ou de l'esprit subversif, taquin ou bon enfant des artistes du 16 au 22 mai 2011. Entrée libre.

♦ **Le 29 mai** : la fête du moulin, organisé par l'association JADHIS.



**SIETREM**  
Journée Portes Ouvertes  
Samedi 02 avril 2011 de 10h00 à 17h00

Au programme de cette journée :

• Visites guidées de l'usine d'incinération



• Stand d'information et de sensibilisation sur la collecte sélective

• Animation «cabas malin» sur la réduction des déchets



• Atelier de fabrication de papier recyclé

• Animation enfants : atelier «recyclage créatif» et jeu de l'oie géant



• Présentation et démonstration de traction hippomobile des mâchefers (une démonstration le matin et une l'après midi)



• Présentation et démonstration du fonctionnement d'une benne de collecte des déchets ménagers

• Animation d'un atelier compostage

Z.A.E. La Courtilière - 3 rue du Grand Pommeraye  
77 400 Saint-Thibault-des-Vignes

ACTIVITES AU DOMAINE DU CHÂTEAU DE JOSSIGNY

- ♦ **23 et 24 avril** : championnat de tir à l'arc avec démonstration.
- ♦ **16 mai** : dans le cadre du Printemps de Paroles, spectacle de 19h30 à 22h.
- ♦ **21 juin** : fête de la musique, de 19h à 21h, spectacle des enfants de l'école de Jossigny et l'ensemble FA7.
- ♦ **17 et 18 septembre** : fête du patrimoine
- ♦ **9 octobre** : randonnée pédestre entre le château de Jossigny et celui de Champs sur Marne.

CONCOURS PHOTO

La Municipalité organise un Concours Photos sur le thème : « JOSSIGNY INSOLITE ».

Le concours est gratuit et ouvert à tous, de 7 à 117 ans.



- ♦ Seuls les habitants de Jossigny peuvent participer au concours. Il est ouvert à tous, sans distinction d'âge.
- ♦ Un maximum de trois photos sera accepté par participant.
- ♦ Vous pouvez soit les numériser sur disque compact (CD), soit les envoyer par courriel à [mairiedejossigny@wanadoo.fr](mailto:mairiedejossigny@wanadoo.fr), soit les déposer en mairie ou soit les envoyer par courrier postal.
- ♦ Les photos peuvent être en format horizontal ou vertical, en noir et blanc ou en couleur. Les clichés devront être une œuvre originale, ne pas avoir participé à un concours précédent et ne pas faire l'objet d'un montage, seules les retouches sont autorisées (luminosité, contraste, saturation, virage, recadrage).
- ♦ Les photos devront être identifiées avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du participant.
- ♦ Les CD et les copies imprimées des photos ne seront pas retournés aux participants.
- ♦ Le participant garantit être l'auteur de la photographie avec laquelle il participe au concours. Chaque candidat doit être dépositaire des droits liés à l'image et avoir l'autorisation écrite des personnes identifiées sur la photo présentée et ne pas porter atteinte aux droits des tiers.
- ♦ La commune de Jossigny ne sera pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos et/ou des CD en sa possession ou en transit.
- ♦ Les participants accordent à commune de Jossigny le droit d'utiliser les photos dans le Bulletin Municipal et lors de l'exposition, dans la Grange aux Dîmes, sans rémunération de sa part, ainsi que la citation de ses nom et prénom.
- ♦ Les noms des gagnants seront dévoilés lors du pique-nique de la Fête communale (18 juin 2011), avec une surprise pour le ou les gagnants.
- ♦ Toute participation sous-entend l'acceptation du règlement ci-dessus et sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

**Les CD, les copies imprimées des photos et les mails doivent être remis au plus tard le mardi 31 mai 2011.**

EN JUIN

- ♦ **Le 5 juin** : marathon Marne et Gondoire
- ♦ **Les 18 et 19 juin** : fête communale.
  - Le 18 juin : distribution des brioches par l'équipe municipale ; le soir : pique-nique communal.
  - Le 19 juin : troc et puces
- ♦ **Le 22 juin** : sortie des enfants de Jossigny au Vélo Rail du Val du Haut-Morin et au Labymaïs de la Brie, près de la Ferté-Gaucher.



## INFO PARC CULTUREL DE RENTILLY

**Printemps des poètes - Lecture - A voix vives**

Pour la deuxième année consécutive, le Parc culturel s'inscrit dans l'événement poétique qu'est le Printemps des Poètes. Après Patricia Castex Menier et Françoise Ascal, c'est à une rencontre avec Ariane Dreyfus que nous vous convions. La poésie d'Ariane Dreyfus parle du monde, d'un monde en mouvement comme les corps dont la présence est essentielle dans ses textes. Tout comme le corps, les mots de l'autre sont importants pour Ariane Dreyfus qui, dans son dernier ouvrage, croisent les poèmes d'enfants rencontrés en atelier avec ses propres mots. La soirée se poursuivra avec une rencontre débat avec Marc Blanchet autour d'une collation. Espace des arts vivants - Vendredi 11 mars à 19 h 00 - Tout public, à partir de 12 ans - Entrée libre - Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**Rendez-vous enfants :****- Coussins de comptines et Coussins de poèmes : par France Quatromme**

« Cette nuit, j'ai tant rêvé que ce matin, je me suis réveillée les coussins plein d'histoires à raconter... ». Coussins de comptines, poésies et petits contes autour de l'herbe, l'eau, l'arbre, la terre, la nuit. Au fil des spectacles, la conteuse égrène ainsi le monde à la manière d'un imagier.

A l'Orangerie :

Mercredi 9 mars à 16 h 00 ; Coussins de comptines ; Jusqu'à 3 ans ; Durée : 30 min ;

Mercredi 11 mai à 16 h 00 ; Coussins de poèmes ; De 3 à 6 ans ; Durée : 45 min.

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- Boîte à malices et Petit frère Petite sœur : par la compagnie Atipik. Contes et marionnettes**

Figurines, marionnettes ou objets livrent un petit bout de leur histoire ou déroulent le fil d'un album. Qu'elles habitent dans la boîte à malices ou partent à la recherche d'un jardin pour l'oiseau en compagnie de Petit frère Petite sœur, ces marionnettes raviront à coup sûr petits et grands...

Espace des arts vivants : Mercredi 16 mars à 16 h 00 ; Boîte à malices ; De 3 à 7 ans ; Durée : 40 min

Orangerie : Mercredi 1er juin à 16 h 00 ; Petit frère Petite sœur ; De 18 mois à 3 ans ; Durée : 20 min

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- Petit bal au Parc : par la compagnie Charivari et les musiciens de l'Ensemble Les Folies du temps**

Prenez un parent, prenez un enfant. Faites les tourner et danser main dans la main et vous voilà au Petit bal du Parc, digne de ceux donnés dans les plus grandes cours ! Quand Rentilly rivalise avec Vienne, attention parents et enfants, prêts ? Dansez !

À noter : pour ce petit bal chaque enfant doit être accompagné d'un parent et chaque parent d'un enfant...

Espace des arts vivants : Mercredi 23 mars à 16 h 00 ; À partir de 4 ans ; Durée : entre 45 min et 1 heure

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- Chat chat chat et Contes doudous : par la Compagnie des Épices avec Florence Desnouveaux**

Rencontre avec des chats de tous poils, du chat-ogre au chat gourmand en passant par le miraculé, à travers trois contes pour les plus grands alors que les tout-petits s'éveillent aux histoires, tendres comme les doudous, avec au programme jeux de doigts et chansons...

Orangerie : Mercredi 6 avril à 16 h 00 ; Chat chat chat ; De 4 à 7 ans ; Durée : 50 min

Orangerie : Mercredi 8 juin à 16 h 00 ; Contes doudous ; Jusqu'à 3 ans ; Durée : entre 20 et 35 min

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- Le mercredi, c'est musique et compagnie : par l'Ensemble FA7**

La musique et ses histoires racontées aux petites oreilles. Autour d'une œuvre, ou d'un compositeur ou bien encore d'un instrument, au cours de quatre mercredis, un musicien vient raconter et jouer son histoire de la musique.

Pour ce premier rendez-vous avec l'Ensemble FA7, c'est à Jean-Pierre Baraglioli qu'est confié l'après-midi. Venez entendre ce que le saxophone a à dire quand il se raconte en musique.

Espace des arts vivants : Mercredi 30 mars à 16 h 00

Drôle d'instrument pour un drôle de musicien ! Promenons-nous dans les bois, mais pas seulement... cet après-midi sera tonitruant au son du cor en compagnie de Patrice Jardinot où vous découvrirez les multiples facettes de cet instrument.

Espace des arts vivants : Mercredi 4 mai à 16 h 00

Véronique Bourin partage sa passion pour le chant. Après un premier rendez-vous la saison passée autour de la musique ancienne et des chansons médiévales, elle propose de vous faire écouter d'autres airs de son répertoire.

Espace des arts vivants : Mercredi 22 juin à 16 h 00

Pour le dernier rendez-vous musical de la saison proposé par l'Ensemble FA7, Pierre Ragu et sa clarinette vous concoctent un programme réjouissant à l'aube des grandes vacances.

Espace des arts vivants : Mercredi 6 juillet à 16 h 00

Durée : 1 h ; À partir de 6 ans ; Entrée libre ; Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- Sign'alétiques et Lectures et Comptines Signées : par la compagnie 100 voix**

Toujours attentifs aux interventions artistiques en langue des signes, le Parc culturel propose à l'occasion des vacances de Pâques plusieurs rendez-vous avec la compagnie 100 voix.

La première de ces rencontres Sign'alétiques, entre arts plastiques et langue des signes, invite les enfants à devenir des artistes signeurs en herbe. Les créations réalisées seront exposées à l'issue des ateliers au Parc culturel. Puis les Lectures et Comptines Signées racontent des histoires en mains et en voix, pêchées dans les poches ou au bout d'un fil. Pour le plaisir de raconter et celui de chanter, les conteuses vous apprendront quelques comptines à partager en famille.

Espace des arts vivants : mercredi 13 et 20 avril à 16 h 00 ; À partir de 3 ans ; Durée : environ 1 h

Espace des arts vivants : Dimanche 10 et 17 avril ; à 16 h 00 ; À partir de 6 ans ; Durée : environ 1 h

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- Petits bruits d'histoires et Chocotte et rigolade : par Geneviève Bayle-Labouré**

D'abord un petit bruit, c'est l'histoire qui approche à petits pas... et puis qui raconte, qui fait rire et qui fait peur parfois aussi. Quand on est un peu plus grands, ce sont des histoires à frémir (et à rire), des mots pour donner un nom à ce qui fait peur qui nous attendent.

Orangerie : Mercredi 27 avril à 16 h 00 ; Petits bruits d'histoires ; De 18 mois à 3 ans ; Durée : 30 min

Espace des arts vivants : Mercredi 15 juin à 16 h 00 ; Chocotte et rigolade ; De 3 à 6 ans ; Durée : 45 min

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**- C'est pas moi, c'est l'autre !... : par la compagnie Rime en scène**

Poésie et chansons sont au rendez-vous de cet après-midi dans une version drôle et dynamique de l'Éloge de l'Autre. Quand Prévert croise Tardieu, Bourvil ou Brassens...

Espace des arts vivants : Mercredi 29 juin à 16 h 00 ; À partir de 3 ans ; Durée : 40 min

Entrée libre. Nombre de places limité - réservation conseillée au 01 60 35 46 72

**Visite commentée de l'exposition Chambres sourdes**

par Laure Chagnon, médiatrice au Parc culturel

Rendez-vous au château : Dimanche 13 mars à 16 h 00. Entrée libre

**Visites commentées - Le parc et ses arbres**

Par les Environn'hôtes, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire

Le Parc culturel vous propose des visites des espaces paysagers du Domaine de Rentilly pour une découverte botanique du parc et de ses arbres, en famille le dimanche matin. Retrouvez les thématiques abordées lors de ces visites prochainement en ligne.

Rendez-vous à l'Orangerie : Les dimanches 27 mars, 29 mai et 3 juillet à 10 h 30 ; Tout public ; Entrée libre

**Le patrimoine**

Par Laure Chagnon

Le Parc culturel vous propose une visite commentée sur l'histoire du Domaine de Rentilly.

Rendez-vous à l'Orangerie : Le dimanche 12 juin à 16 h 00 ; Tout public. Entrée libre

**Mai : Printemps des Paroles #8 du 16 au 22 mai 2011**

Printemps des paroles . 8ème édition du festival de toutes les expressions artistiques. Entrée libre

**Le nouveau prêt à taux zéro**

Depuis le premier janvier 2011, le dispositif du prêt à taux zéro est renforcé. Destiné à financer en partie l'achat de sa résidence principale, il s'appelle désormais le « PTZ + » et ses conditions d'attribution changent. Il s'adresse en effet à tous les primo-accédants, sans conditions de ressources.

Pour vous aider à estimer le montant de votre prêt à taux zéro, un simulateur, à titre indicatif, est disponible sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du logement.

**INFO OFFICE DU TOURISME DE MARNE ET GONDOIRE**



**"Contes autour du monde" à Lagny-sur-Marne**

Soirée familiale à la médiathèque G. Billy à Lagny-sur-Marne  
Vendredi 25 mars à 19h  
Marie Boccacio conte avec ses mains et son visage comme d'autres chantent en racontant. Devenue sourde dans l'enfance, nourrie au Père Fouettard et à la visite des araignées, très tôt, les contes se sont collés à ses doigts.  
Inscriptions à partir du 8 mars. Enfants à partir de 6 ans.  
Médiathèque Gérard Billy, 10 allée Vieille et Gentil Lagny-sur-Marne  
01 60 07 62 40

**Balades pédestres en Marne et Gondoire**

Dimanche 27 mars, nous vous invitons à parcourir les nouveaux sentiers de Lesches inaugurés au printemps dernier. Des chemins agréables sillonnent les bois et longent les champs de ce village briard.  
Parcours de 12 kilomètres. Rendez-vous à 13h devant la mairie de Lesches. Ces promenades sont gratuites et sans réservation  
Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire - 01 64 02 15 15

**Concert en l'église de Lesches**

Samedi 30 avril à 20h30 en l'église de Lesches, 40 choristes se sont donnés rendez-vous pour une représentation unique.  
Représentation chantée de l'Ensemble vocal Horizons et le Choeur Résonance.  
Entrée gratuite

**2ème Fêt'stival des belles anciennes de Guermantes**

Expositions de voitures anciennes et circuit promenade. A l'espace Marcel Proust.  
Grand rassemblement dimanche 26 juin à partir de 9h00, à Guermantes, plaine de jeux des Lilandrys.  
A 10h00 circuit promenade dans la campagne briarde (env 60km), puis exposition des véhicules à partir de 12h30.  
Buvette et animations.  
A la Recherche des Autos Perdues 01.60.07.73.82



**Collecte de vêtements**

Le **RELAIS Paris** en association avec **EMMAÛS** met à votre disposition un conteneur à côté du bac à verres, chemin du colombier.

**Comment déposer vos vêtements :**

Pour les protéger, les mettre dans des sacs bien fermés. Donnez des vêtements propres. Utiliser des sacs de 50L. maximum pour pouvoir les rentrer dans le conteneur de collecte. Si possible, séparer le textile (vêtements + linge de maison) des chaussures et de la maroquinerie. Si le conteneur est plein, ne déposez pas vos sacs par terre. Attendez quelques jours que le conteneur soit vidé. Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons. Les vêtements de type K-way ou cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés. Les chaussures très abîmées, hors d'usage ou non paires, sont à mettre dans vos poubelles ménagères car il n'existe pas de recyclage pour ces produits.

**Donner ses vêtements, c'est créer des emplois**

Le recyclage crée de l'emploi en priorité pour les exclus, grâce au tri, à la transformation et à la vente de ces articles.

**La deuxième vie de vos vêtements**

Des sorts différents selon leur qualité : s'ils sont en bon état ils sont commercialisés et revendus à petits prix ; si les vêtements sont trop usagés ils seront reconvertis en chiffons de nettoyage ou en isolant thermique et acoustique pour le bâtiment. Les vêtements en laine, coton ou acrylique qui ne sont pas réemployables seront défibrés ou effilochés. Ils serviront à la fabrication de moquettes ...



**Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne**

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne propose à ses publics un nouveau service : **l'accueil sur rendez-vous**.

Pour cela, contacter le **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

**ENCOMBRANTS**

Date de la prochaine collecte des encombrants : **lundi 14 mars** au matin.

**Ecole : s'informer sur la réforme du lycée**

Votre enfant est actuellement au lycée ou y sera à la prochaine rentrée scolaire ? Pour en savoir plus sur les évolutions en cours, le ministère de l'Education nationale a ouvert sur internet un espace dédié à la réforme du lycée :

[www.education.gouv.fr/nouveau-lycee](http://www.education.gouv.fr/nouveau-lycee)

Destiné aux familles, il y décrit notamment les premières mesures qui ont concerné les classes de seconde générale et technologique à la rentrée 2010.

La réforme du lycée se poursuivra et s'appliquera à la première en 2011 et à la terminale en 2012.

**Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne relatif à la carte Vitale**

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne relance sa campagne d'information sur la possibilité d'inscrire les enfants de moins de 16 ans sur la carte Vitale des deux parents pour faciliter les consultations chez les professionnels de santé et les remboursements de soins.

Pour cela, adressez-nous votre demande en indiquant les 2 numéros de sécurité sociale, accompagnée d'une photocopie du livret de famille.

Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne  
77605 Marne-la-Vallée Cedex 03

**LE CAUE**

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions :

- L'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
- La formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- L'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant
- Le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

**La commune étant adhérente, vous pouvez les contacter :**

**CAUE 77, 27 rue du Marché 77120 COULOMMIERS**

**Tel: 01 64 03 30 62**

**courriel: [caue77@wanadoo.fr](mailto:caue77@wanadoo.fr)**